COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU MARDI 18 MAI 2021 A 18 HEURES 30

Le Conseil Municipal était convoqué en séance ordinaire le mardi 18 mai 2021 à 18 Heures 30 Salle de la Mairie de Mauves.

<u>PRESENTS</u> M. BULINGE Jean-Paul-Maire, BERTRAND Claudine, DOCHEZ Romain, FAYAT Corine, FROISSARD Jacques, GAILLARD Frédéric, LEDUN Julie, MAISONNAT Pierre – 1^{er} Adjoint, MENEROUX Franck- 3^{eme} Adjoint, NOGIER Thierry, PEYROT Michèle – 4^{eme} Adjoint, ROUVEURE Pascale, VIDAL Serge.

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: DENIS Isabelle - 2nd Adjoint (Pouvoir à M. BULINGE Jean-Paul-Maire), BUFFAT Alexandra (Pouvoir à BERTRAND Claudine).

<u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : GAILLARD Frédéric

M. le Maire demande s'il y a des observations au sujet du compte-rendu de la séance du 12 avril 2021. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité

DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION:

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Le Maire informe les conseillers des décisions suivantes prises par délégation :

Aucune

PARTICIPATION DES COMMUNES DE RESIDENCE AUX FRAIS SCOLAIRES AVENANTS AUX CONVENTIONS - GLUN - TOURNON-SUR-RHONE ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Après calcul des dépenses de fonctionnement de l'Ecole Publique d'après le compte administratif 2020, Monsieur le Maire propose de fixer pour l'année scolaire 2020/2021 les participations aux charges de scolarisation des enfants de la commune de la façon suivante :

- Coût de scolarité d'un élève en maternelle : 1020 €

- Coût de scolarité d'un élève en primaire : 539 €

Le Conseil Municipal approuve pour l'année scolaire 2020/2021 les participations indiquées cidessus. Il sera tenu compte du potentiel fiscal des communes dans le calcul de la répartition. Les avenants aux conventions seront signés avec les communes concernées. **Unanimité**

<u>CONTRAT D'ENTRETIEN RIDEAUX METALLIQUES SALLE POLYVALENTE ESCOFFIER SAS – SAINT-JEAN-DE -MUZOLS</u>

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le contrat d'entretien n°1113 des quatre rideaux métalliques installés à la salle polyvalente proposé par ESCOFFIER SAS dont le siège social se situe 5 allée de l'Olivet – 07300 SAINT-JEAN-DE-MUZOLS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat d'entretien proposé par ESCOFFIER SAS comprenant deux visites par an, renouvelable par tacite-reconduction, pour un montant total HT de 432 €.

ENGAGEMENT DE LA COMMUNE SUR LA TRANSMISSION DES BULLETINS D'ETAT-CIVIL A L'INSEE

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°111.2012 en date du 06/12/2012 relative à la signature d'une convention de transmission des données de l'état-civil et des données électorales de façon dématérialisées à l'INSEE via l'application « Système de dépôt de Fichier intégré » (SDFI).Il est nécessaire de renouveler son engagement pour l'envoi dématérialisé des différents bulletins d'état civil vers l'INSEE. Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte d'engagement n°07152-2021 de la commune sur la transmission des bulletins d'Etat-civil à l'INSEE, et précise que ce service est gratuit. **Unanimité**

CONVENTION RELATIVE AU SERVICE DE SECURITE AVEC LE SDIS FEUX D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

Considérant la nécessité de disposer d'un service de sécurité lors du feu d'artifice qui aura lieu le mardi 13 juillet 2021, Monsieur le Maire propose la signature d'une convention avec le service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche relative à la mise à disposition d'un véhicule incendie armé par 4 sapeurs-pompiers. Le Conseil Municipal, autorise Monsieur Le Maire à signer la convention et précise que cette convention est établie à titre gratuit. **Unanimité**.

CONTRAT DE LOCATION ET DE MAINTENANCE DES RESEAUX D'EAUX USEES ET CONTRAT DE SANITATION CANTINE SCOLAIRE GMD SANITATION – GUILHERAND GRANGES

Dans le cadre de la lutte alternative de prévention contre les rongeurs concernant les points sensibles des réseaux d'eaux usées et de la prévention contre les rongeurs et les insectes concernant la cantine scolaire, Monsieur le Maire présente à l'assemblée le contrat de location et de maintenance n°00008235 de 2 systèmes Smartpipe et le contrat de Sanitation n°00008241 pour assurer la prévention, la détection et la destruction de tout nuisible. Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat de location et de maintenance n°00008235 établi pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2021 pour un prix forfaitaire annuel de 1386€ HT ainsi que le contrat de Sanitation n°00008241 proposé par la société GMD Sanitation établi pour la période d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction pour un prix forfaitaire annuel de 295€ HT. **Unanimité**.

INFORMATIONS DIVERSES:

Communications de Mr le Maire :

- Des remerciements ont été reçus, suite à l'attribution des subventions, de la part des associations AFSEP, Festival des Humoristes, Scultur'club et le BMX,
- De nombreuses demandes extérieures ont été faites en Mairie pour l'installation de commerces ambulants. Mr le Maire précise que cette démarche n'est pas saine pour nos commerçants. Des interdictions sont possibles, le conseil municipal soutient cette démarche. Mr le Maire souligne également que les déchets seront plus nombreux. Il est essentiel de garder propre nos zones vertes (ex : l'environnement du lac comprend une zone de captage où un arrêté préfectoral interdit les longs stationnements liés au captage des eaux du pompage),
- L'aire de jeux est bien avancée, la piste de roller sera prochainement commencée grâce à des coffrages qui permettront de réaliser des virages relevés. L'entreprise en charge de l'électricité a effectué la tranchée pour la pose de la vidéoprotection et du candélabre. La clôture de l'aire est quasiment terminée.
- Concernant le boulodrome, le goudronnage des cours est prévu jeudi 20 mai si la météo le permet,
- Une habitation rue de l'Eglise menace de s'effondrer, trois élus se sont rendus sur place afin de constater les dégâts. Un arrêté de péril avait été pris en 2005. Le propriétaire de la bâtisse ne répond pas aux courriers, ni aux visites faites à son domicile. Un nouveau courrier lui a été fait ce jour, ainsi qu'à la gendarmerie et à la sous-préfecture,

- La terrasse du Bar du club a dû être déplacée en urgence suite à des travaux prévus sur le bâtiment longeant l'installation. 4 places de parking leur ont été octroyées, celles-ci ont été sécurisées avec des jardinières,
- La salle polyvalente ne sera plus mise à disposition pour les adultes pour la pratique du foot en salle. Seuls les enfants jusqu'au U9 seront autorisés,
- Les nouveaux panneaux de baskets du plateau sportif seront bientôt livrés. Mr Passemard faisant part d'une grande implication auprès des enfants et des écoles utilise fréquemment les lieux,
- Une présentation du plan de la salle pour le déroulement des élections est présentée et le planning des permanences est réalisé. Ces plannings seront transmis par mail aux élus.

Communications de DOCHEZ Romain:

- Sur la route de Plats, un pin abime et déforme la chaussée. Mr le Maire précise qu'il s'agit d'une compétence du Département. Une rencontre est prévue prochainement,
- Les arrêts de bus sur la place du marché sont manquants. Mr le Maire répond qu'ils sont disponibles mais qu'un aménagement de l'espace de la place du marché est nécessaire avant l'installation de ceux-ci. Des chicanes afin de limiter la vitesse seraient aussi nécessaires avenue Saint Joseph.

Communication de FAYAT Corine:

- Une demande lui a été faite pour une place au cabinet médical, Monsieur le Maire répond que deux places sont disponibles.

Communication de GAILLARD Fréderic :

- Les contrôles et les verbalisations doivent être renforcés par la gendarmerie afin de pallier aux stationnements dangereux et à la vitesse excessive.

Communications de MENEROUX Franck:

- Une présentation a été faite par l'ALEC07 concernant une étude sur les déperditions thermiques sur certaines habitations de la commune. 04.75.07.07.57 Arche Agglo habitat, ce numéro est disponible afin d'aider la population à les orienter sur les différentes aides financières disponibles pour la rénovation de l'habitat. Le lien et des informations sont disponibles sur le site internet de la Mairie et seront diffusés dans le bulletin municipal,
- Rappel : la réunion de la commission PLAN CLIMAT prévue en Mairie le 20 mai à 15h.

Communications de PEYROT Michèle :

- Les ateliers informatiques seniors ont repris le lundi 10 mai et seront assurés jusqu'au 7 juin. Une étude est en cours pour un nouveau cycle,
- DENIS Isabelle s'est rendu à une réunion d'information concernant le Lac de Champos, des tarifs préférentiels sont disponibles pour les habitants de Arche Agglo,
- Le fête de la musique prévue le 19 juin 2021 est en cours de préparation, cependant la contrainte du couvre-feu et de la buvette est un frein à l'organisation,
- Le bulletin est en préparation, une réunion sera prévue pour la relecture du projet,
- Rappel: les ELECTIONS du 20 et 27 juin 2021 se tiendront à la salle polyvalente,
- 4 défibrillateurs ont été reçus. 2 seront installés en extérieur (Près de l'agence postale et de la Mairie) et deux seront installés en intérieur (à la salle polyvalente et dans les locaux du RCM)

Communication de LEDUN Julie :

- Les publications du Facebook de la commune sont en cours de préparation, les élus sont invités à communiquer leurs idées.

Communication de VIDAL Serge :

- Les travaux sur la route des Amboulons ont débuté. Les cyclistes descendent dangereusement la côte. De nombreuses motos et quads abiment les chemins. Mr le Maire répond que des panneaux interdisant les motos et les quads seront installés sur les chemins en terre,